

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le trente et un juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de Cressanges, se sont réunis au nombre de onze sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. BILLY Brigitte, BOUGAREL Rémy, CLUZEL Damien, GARNIER Jean-Philippe, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, RIBIER Jean-Charles, RIBIER Nicolas, ROCHELOIS Chantal, SERGÈRE Marilyne, THERON Andrée.

Etaient représentés : M. GONET Michel, M. MARTIN David et Mme POTEAUX Maryse.

Etait excusé : M. CUVELIER Bernard

Secrétaire de séance : Mme ROCHELOIS Chantal

Date de la convocation : 27 juillet 2015

La lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal est réalisée par Nicolas RIBIER. Il convient d'ajouter une remarque émise sur le mode de calcul des tarifs de la garderie par Damien CLUZEL. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

37-2015 VENTE DU FONDS DE COMMERCE DE LA BOULANGERIE

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'elle a récemment été saisie par l'étude de Me VIVIER d'une demande de Certificat d'Urbanisme Informatif concernant le terrain occupé par les locaux de la boulangerie. Cette procédure est nécessaire à la vente du fonds de commerce. Elle précise que la municipalité n'avait pas été informée officiellement de cette vente. Afin de ne pas retarder ladite vente, Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'accéder à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, considérant l'intérêt économique de l'activité de la boulangerie pour la commune autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à engager les démarches concernant la cession du fonds de commerce de la boulangerie et à renoncer aux droits de préemptions de la commune.

Parallèlement, Madame le Maire fait part aux membres du Conseil de la sollicitation exprimée par M. et Mme DONJON concernant l'acquisition des murs de la boulangerie, conformément aux termes du bail commercial signé en 2010. Une réponse demandant des éclaircissements leur a été adressée. Le Conseil se prononcera prochainement sur cette question.

38-2015 TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Madame le Maire rappelle que le tarif de la cantine arrêté l'an passé était de 2€ par repas pour un coût de revient de 2,22€.

Après avoir donné le mode de calcul de ce prix de revient, elle précise que, cette année, le coût de revient s'élève à 2,46€. Elle propose d'augmenter de 0,10€ la tarification des repas. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide cette décision à l'unanimité.

Pour la période scolaire 2015/2016 les tarifs seront de 2,10€ pour les enfants et 4,85€ pour les adultes.

Suite à l'intervention de Damien CLUZEL lors du précédent Conseil municipal, il est décidé de réfléchir à une nouvelle formule de tarification pour la garderie, l'ALSH et le camp.

39-2015 MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame le Maire informe que les agents ont été reçus individuellement en entretien afin de faire le point sur l'année écoulée et préparer la prochaine rentrée.

Certains postes sont impactés par la nouvelle répartition des classes au sein de l'école de Cressanges, plus d'heures d'ATSEM sont nécessaires pour la classe de GS/CP.

De plus, Jean-Charles RIBIER explique que, suite à la prolongation du congé maladie de l'agent occupant le poste de cantinière, il conviendrait de procéder à un recrutement temporaire, le temps que le Comité médical du Centre de gestion tranche la situation de l'agent concerné.

Ce recrutement permettrait aux autres agents, qui ont, l'an passé, assuré l'intérim, de retrouver leurs fonctions initiales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce unanimement pour ce recrutement, selon les modalités d'un remplacement temporaire d'un agent absent pour maladie. De ce fait, il n'y aura pas de modification du tableau des effectifs.

Madame le Maire réunira fin août la commission du personnel communal afin de statuer sur la situation d'un agent stagiaire et la pérennisation du contrat d'un autre agent.

40-2015 TRAVAUX CHEMIN D'ACCES COOPERATIVE AGRICOLE

Damien CLUZEL présente les deux devis concernant les travaux du nouveau chemin d'accès à la coopérative agricole :

- Pirondini : 5 499€ HT
- Transchatillonnais : 3 666€ HT.

A l'unanimité, le Conseil retient le devis de Transchatillonnais. La DREAL a donné son accord pour utiliser les cailloux stockés près de l'échangeur suite aux travaux de la RCEA.

41-2015 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Damien CLUZEL présente des devis concernant plusieurs travaux ou achats.

- Toiture Centre de Loisirs : Jeudi = 1 819€ HT Barnichon = 1 460€ HT
- Etanchéité toiture salle des fêtes : Jeudi = 2 679€ HT Barnichon = 5 660€ HT

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir l'entreprise Jeudi pour ces deux interventions.

- Pièces d'usure du broyeur : Noremat = 453€66 HT MCDA = 505€74

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir l'offre de Noremat.

Madame le Maire indique que l'entreprise Signa-net a réalisé la réfection du marquage au sol dans le bourg. Il semble judicieux de ne pas attendre la finalisation du CCAB route de Châtillon pour le marquage du Stop de la rue Copin.

Damien CLUZEL informe les membres du Conseil que la Commission d'Appel d'Offres concernant la maîtrise d'œuvre du CCAB pour les routes de Treban, Tronget et Châtillon s'est tenue le 9 juillet. Les résultats de l'ouverture des plis sont à l'instruction à l'UTT de St Pourçain/Sioule. Il précise également que l'entreprise Colas s'est vue confier la réalisation des travaux aux Martinats et que des travaux de peinture ont été effectués par les agents aux toilettes de l'école primaire.

42-2015 REPARTITION FPIC

Madame le Maire informe l'assemblée que la Communauté de communes Bocage Sud a décidé de reverser 11 838€ à la commune de Cressanges du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, selon le principe du droit commun. Dans le budget 2015, il avait été inscrit 8 590€.

43-2015 MODIFICATION STATUTS ATDA

L'instruction des dossiers d'urbanisme ne sera bientôt plus gérée par les services de l'Etat. Aussi, l'ATDA souhaite proposer ce type de service à ses adhérents. Pour cela, les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Allier doivent être modifiés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la modification des statuts de l'ATDA.

44-2015 INFORMATION NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT

A titre d'information, Marilyne SERGERE présente les nouveaux moyens de paiement développés par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), qui seront prochainement proposés aux usagers : règlement par carte bancaire, prélèvement ou par internet (TIPI).

45-2015 QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire présente le calendrier relatif à l'accueil du chantier de jeunesse à partir du 9 août et explique les différentes tâches qui leur seront confiées (débroussaillage et balisage des chemins de randonnée notamment). Pour les aider, un travail préalable sur les chemins de randonnée a été réalisé à partir d'un site internet afin de prévoir des boucles autour de la commune à partir du plan de foire et de tenir compte du chemin inscrit par la Communauté de communes Bocage Sud au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées).

Madame le Maire rappelle la venue de l'Orchestre d'Auvergne en l'église de Cressanges le dimanche 16 août à 17h00, dans le cadre du Festival Classique en Bocage porté par la Communauté de communes Bocage Sud.

Séance levée à 22h55.